



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DOUTE A ÉTÉ SEMÉ DANS LES ESPRITS DE GAUCHE – L'ÉLECTION DE JACQUES NICOLET EST A PORTÉE DE MAIN

Les urnes ont rendu un verdict en demi-teinte pour l'UDC ce dimanche après-midi. La bonne nouvelle concerne le résultat du 1^{er} tour de l'élection au Conseil d'Etat. Notre candidat, Jacques Nicolet, qui était annoncé à 34% des voix lors d'un récent sondage est en fait à plus de 40% des voix exprimées et talonne de près la candidate socialiste. La reprise d'une majorité de droite au Conseil d'Etat est donc à portée de main. Malheureusement, l'UDC a égaré deux sièges au total pour se retrouver à 25 députés sur 150.

Sans contestation possible, le doute a été installé dans la tête des responsables de gauche et des observateurs de la vie politique. Le résultat obtenu par Jacques Nicolet au 1^{er} tour de l'élection au Conseil d'Etat promet une triangulaire très ouverte pour le 2^e tour alors que d'aucuns estimaient la victoire de la gauche acquise sans l'ombre d'un doute. Désormais, une nouvelle campagne débute et le résultat du 1^{er} tour démontre que le centre-droite PLR-UDC détient toutes les cartes en main pour décider de la majorité de demain.

Le résultat obtenu par Jacques Nicolet est bien meilleur que celui obtenu en 2012 par notre candidat alors que le taux de participation était plus élevé en 2012 qu'en 2017. Inversement, le résultat de la gauche a faibli.

Au Grand Conseil, l'UDC a perdu un siège dans le sous-arrondissement de Lausanne et ne conserve donc que 2 des 3 mandats acquis en 2012. Dans le sous-arrondissement d'Yverdon, l'UDC a également perdu un siège et passe de 4 à 3 députés. La perte la plus sévère est à déplorer dans le sous-arrondissement de Vevey où l'UDC a perdu 2 de ses 3 mandats. Inversement, l'UDC a gagné un mandat dans le Pays d'Enhaut et un mandat dans l'arrondissement de Nyon.

Ces résultats, qui nous attristent naturellement, confirment la tendance observée lors des récentes élections communales du 28 février 2016. A l'exception du siège perdu dans le nord-vaudois, toutes les autres mutations trouvent une explication par les résultats obtenus lors des élections communales. Toutefois, avec 25 mandats sur 150, l'UDC est pleinement légitimée à retrouver un siège au Conseil d'Etat et ceci en vertu du principe de concordance typiquement suisse qui permet à tous les citoyens d'être représentés autour de la table.

Ce soir, lors de son Congrès qui se tiendra à Bussigny, l'UDC Vaud livrera son analyse sur les résultats obtenus au 1^{er} tour de l'élection au Conseil d'Etat ainsi qu'au Grand Conseil et arrêtera sa stratégie pour le 2^e tour de l'élection au Conseil d'Etat.

Avec nos meilleures salutations.

Contacts :

Jacques Nicolet, cons. national, prés. UDC VD, cand. Conseil d'Etat, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64